



## **Termes de Référence : EVALUATION FINALE DU PROJET “LINKING EDUCATION TO ACCOUNTABILITY FOR DEVELOPMENT”**

**Réf. : CARE/2018/14**

### **A. CONTEXTE**

Le 12 juin 2012, le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé le Partenariat mondial pour la responsabilité sociale (GPSA).

Selon la théorie du changement du GPSA, il cherche à contribuer à relever les défis de développement en (1) augmentant l'engagement constructif entre les acteurs de la société civile et les décideurs gouvernementaux dans l'exécutif responsable de l'amélioration de la prestation de services; et (2) faciliter la collaboration entre les initiatives de responsabilisation sociale des acteurs de la société civile et les institutions étatiques liées à la redevance sociale, dans la supervision des acteurs de l'exécutif responsables de la prestation de services.

En 2014, le projet «Linking Education Accountability to Development» (LEAD) développé par CARE International Maroc - une ONG marocaine inscrite membre du réseau CARE International, en partenariat avec la Near East Foundation (NEF) - une ONG internationale travaillant au Maroc, a été sélectionné après le deuxième appel mondial à propositions du GPSA. Le projet LEAD est mis en œuvre jusqu'à fin septembre 2018 et a pour objectif d'améliorer la qualité de l'éducation en (i) développant un mécanisme participatif pour identifier les domaines à améliorer dans l'enseignement primaire, et (ii) renforcer la collaboration entre les associations de parents, et les autorités éducatives afin d'améliorer les processus de prise de décision aux niveaux local, régional et national dans le secteur de l'éducation.

Le projet soutient l'engagement de longue date du gouvernement en faveur de l'amélioration de l'éducation, matérialisé par l'initiative de la Charte Nationale d'Education et de Formation (CNEF) de 1999 à 2009, et le PUEN de 2009 à 2012. Suivi par la stratégie nationale 2015-2030. En outre, en favorisant la participation, le projet contribue à faire progresser les différentes réformes de gouvernance découlant de la nouvelle constitution de 2011. Elles comprennent le soutien à une plus grande ouverture et collaboration entre les acteurs scolaires et la participation civile, en facilitant l'engagement des associations de parents (AP) et des parents en tant que partenaires dans la surveillance et la prise de décision à l'école ; ainsi qu'une décentralisation effective de l'autorité en renforçant la responsabilité et l'efficacité des AREF.

Le CNEF et le PUEN ont tous deux contribué de manière significative à des avancées majeures dans le secteur de l'éducation au Maroc. Par exemple, dans l'enseignement primaire de 1991 à 2013, les taux de scolarisation sont passés de 52,4 à 98,2. Aux autres niveaux d'enseignement on a également pu constater l'augmentation des inscriptions. En outre, au niveau primaire, cette augmentation s'est traduite par des taux d'inscription plus équitables, avec la réduction de l'écart entre les zones urbaines et rurales.

Bien que ces résultats soient louables, il reste plusieurs défis clés à relever. Les taux d'achèvement des études primaires ont augmenté et le Maroc a atteint les OMD concernant le taux d'achèvement de



l'école primaire universelle. Cependant, la qualité de l'éducation doit être améliorée. Les indicateurs de performance sur les résultats d'apprentissage, basés sur les compétences en mathématiques et en lecture pour les niveaux 4 et 8, placent le Maroc parmi les pays les moins performants du monde arabe.

En outre, les recherches menées par la société civile, notamment un rapport largement diffusé par Transparency Maroc (section marocaine de Transparency International) mettent en évidence des défis spécifiques qui ont un impact direct sur les résultats dans le secteur de l'éducation. Parmi les principaux défis identifiés, citons les ratios élèves / enseignant élevés, qui empêchent le travail optimal des enseignants ; les préoccupations des parents concernant les conditions des installations scolaires, l'absentéisme des enseignants; et une transparence limitée dans l'utilisation des ressources par les autorités régionales et scolaires.

Les objectifs du projet sont conformes à la Stratégie de partenariat pays (CPS) 2014-2017 pour le Maroc, qui visait à soutenir le programme sur la transparence du gouvernement Marocain. Plus précisément, le projet contribue à l'atteinte du résultat stratégique 3.3 de la SPP Éducation, dans le cadre du résultat 3: Renforcer la gouvernance et les institutions pour une meilleure prestation de services à tous les citoyens. Comme souligné dans la CPS, la Banque mondiale (BM) a concentré ses interventions sur l'amélioration de la qualité, de l'équité et de la gouvernance du secteur de l'éducation.

Étant donné que le projet est dans sa dernière (4e) année de mise en œuvre, CARE International Maroc et la Near East Foundation ont initié le processus d'identification d'une société de conseil pour mener l'évaluation finale de la contribution du projet à ses objectifs de développement.

## **B. À PROPOS DU PROJET LEAD**

### **a. Description du projet**

Le projet LEAD a été conçu pour développer des mécanismes participatifs permettant d'identifier les domaines d'amélioration de l'enseignement primaire, tout en renforçant la collaboration entre les associations de parents et les autorités éducatives afin d'améliorer les processus décisionnels aux niveaux locaux, régional et national.

CARE (porteur de projet) et le NEF (partenaire de mise en œuvre) mettent en œuvre l'outil de responsabilisation sociale développé (BAM) qui est un document permettant aux principaux acteurs de l'école (représentants des élèves, AP, directeurs et directeurs représentant) pour (i) partager des informations et s'engager dans un diagnostic participatif constructif; (ii) suivre les ressources de l'école et ses performances; (iii) évaluer la satisfaction des différentes parties prenantes à l'égard de la performance, des infrastructures et des ressources de l'école; (iv) élaborer un plan d'action commun, participatif et budgétisé. CARE et NEF ont mené une série d'activités visant à autonomiser les AP, les directeurs, les enseignants et les représentants des étudiants. Lors de la mise en œuvre du projet, l'intervention de CARE et de NEF a suivi un schéma adaptatif, avec le soutien de la BM / GPSA, pour répondre aux attentes des parties prenantes à tous les niveaux (scolaire, sous-régional, régional et national). L'adaptation du processus d'apprentissage se fait en fonction de l'évolution du contexte politique, économique et social et des leçons apprises en interne (activités du projet) et externes (autres projets au Maroc et soutenus par le GPSA).



LEAD est un projet de quatre ans, mis en œuvre de septembre 2014 à septembre 2018. Les principaux bénéficiaires du projet sont 50 écoles réparties équitablement entre Sidi Bernoussi à Casablanca et Tahanaout à Marrakech, leurs élèves, le personnel et l'administration publique locale. Le projet est dirigé et coordonné par CARE, qui est responsable de la gestion globale du projet.

Les réalisations du projet LEAD ont résulté de l'approche collaborative et adaptative visible dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet. CARE et NEF ont travaillé ensemble comme une unité de mise en œuvre unique. Les équipes des organisations ont travaillé ensemble en équipe pour exécuter les activités du projet.

De plus, le projet LEAD a bénéficié du soutien de l'équipe GPSA. Le chef d'équipe (deux pendant la mise en œuvre du projet), le conseiller en renforcement des capacités et mise en œuvre et les autres membres de l'équipe (finances, S & E, bureau local de la BM) ont eu un impact majeur.

De plus, la relation avec les partenaires institutionnels (AREF : niveau régional et DPEN : sous-régional) et les parties prenantes des écoles a été fondée sur la confiance et la transparence, ce qui a conduit à un engagement et un retour d'information pertinents. Les retours d'expérience ont permis à l'équipe de parfaire et de peaufiner le développement de l'outil de responsabilité sociale et de sa mise en œuvre.

Les principaux objectifs du projet sont de développer un modèle de gestion des ressources transparent et responsable pour l'enseignement primaire, tout en renforçant la capacité, la représentation et la voix des associations de parents aux niveaux local, régional et national dans le secteur de l'éducation.

### **COMPOSANTE 1 : Surveillance et Retours**

Ce composant comprend le développement et le déploiement de l'outil SA. L'outil SA comprend : (1) la collecte d'informations sur les flux de ressources, les matériaux disponibles, etc. et (2) la génération de commentaires d'utilisateurs. Premièrement, à travers l'outil d'AS, les parties prenantes identifient les droits et les ressources reconnus par la loi pour l'enseignement primaire et suivent l'utilisation et la distribution des ressources à partir du niveau national. Cela permet aux AP de savoir ce que les écoles ont le droit de recevoir et ce qu'elles ont réellement reçu. Parallèlement, grâce à l'utilisation d'outils de reddition de comptes tels que les cartes de pointage communautaires ou les fiches de rendement des citoyens, le bénéficiaire et les partenaires guideront les AP pour fournir des commentaires sur les principaux indicateurs de rendement de leurs écoles.

Les activités de cette composante comprennent :

- La conception d'un outil d'évaluation et de suivi participatif (outil SA) prenant en compte le contexte local.
- Le déploiement de l'outil SA dans 50 écoles primaires ciblées par le projet.
- L'analyse budgétaire indépendante par le bénéficiaire et les partenaires sur les flux de ressources vers les délégations et les écoles.
- Des audits sociaux par le bénéficiaire et les partenaires sur les matériels et ressources achetés par les écoles.
- La mobilisation des AP pour augmenter l'adhésion et la participation au projet.
- La formation en responsabilité sociale pour les AP sur l'utilisation des informations concernant les ressources allouées aux écoles primaires.



- La sensibilisation du public, diffusion des résultats de l'analyse budgétaire indépendante et des audits sociaux aux AP.
- Le développement de notes de recommandations participatives basées sur l'outil d'AS pour les autorités éducatives à intégrer dans leurs plans d'action.

## **COMPOSANTE 2 : Réceptivité du Gouvernement**

L'information issue de la Composante 1 : Suivi et Rétroaction aide le bénéficiaire, les partenaires, les AP et les autorités éducatives au niveau local à identifier les changements requis pour améliorer des domaines spécifiques en matière d'éducation. Cette information cible les agences responsables des améliorations dans les domaines sélectionnés - le ratio élèves / enseignant, la présence des enseignants, l'approvisionnement, la maintenance et d'autres nouveaux. Par exemple, afin d'améliorer le ratio élèves / enseignant, les AP et les autorités locales doivent s'engager avec le ministère de l'Éducation au niveau national. Ainsi, les informations générées dans la première phase sont utilisées pour informer le dialogue au niveau de la délégation, pour améliorer les écoles sélectionnées au niveau AREF, pour apporter des améliorations au niveau régional et au niveau national avec le ministère de l'Éducation et d'autres des acteurs (par exemple, le ministère des Finances) afin de réaliser des améliorations systémiques à l'échelle du pays dans l'ensemble du secteur de l'éducation.

Cette composante comprend le renforcement des capacités des AP sur comment utiliser ces informations pour s'engager de manière constructive avec les AREF et les délégations, le renforcement des capacités des fonctionnaires des AREF et des délégations pour intégrer les informations des AP dans leur processus d'élaboration des politiques et les dialogues politiques stratégiques. À travers des mécanismes existants tels que les conseils d'AREF, afin de favoriser la collaboration entre ces acteurs.

Au niveau régional, le projet capitalise sur le besoin exprimé par les AREF et les autres autorités éducatives d'intégrer les retours d'expérience des AP. En particulier, le projet garantit l'engagement des AREF en signant avec eux des accords de coopération qui définissent des activités conjointes spécifiques et la collaboration de toutes les parties concernées. En outre, le projet tire parti des mécanismes de coordination existants tels que les conseils d'AREF, car les représentants des AP siègent à ce conseil.

Au niveau national, le projet garantit l'engagement des organismes concernés tels que le ministère de l'Éducation, le ministère des Finances et les autorités responsables des marchés publics en signant des accords de coopération. Un partenariat stratégique avec la Fédération nationale des AP et AREF est également en place.

Les activités de cette composante comprennent :

- La mise en relation stratégique entre les AP et les autorités du secteur de l'éducation pour accroître la représentation des associations de parents à travers des réunions.
- La formation du personnel de l'AREF au suivi et à l'utilisation des informations de responsabilité sociale issues du BAM.
- Des sessions de travail entre les AP et les autorités éducatives locales et régionales pour créer des espaces de dialogue autour des données collectées à travers le BAM et l'intégration des recommandations.

## **COMPOSANTE 3 : Échelle et connaissance**



Les retours d'expérience et les données sur la composante Réceptivité du gouvernement constitueront des preuves pour montrer au niveau national les résultats et l'impact de ce type d'initiatives, et ainsi travailler avec le ministère de l'Éducation pour développer les mesures nécessaires pour intégrer l'utilisation du BAM dans le pays. Cela nécessite que les expériences soient documentées et diffusées parmi les principales parties prenantes ainsi que les partenariats stratégiques avec la Fédération nationale des AP.

En outre, le projet met l'accent sur la production et la diffusion des connaissances. Le bénéficiaire et les partenaires documentent ces expériences avec les AP et les AREF durant toutes les étapes de ce processus. Cela contribue à élargir la base de connaissances sur la responsabilité sociale dans le secteur de l'éducation. Ces expériences sont également diffusées à travers les médias, la plateforme de connaissances du GPSA et le réseau affilié pour la responsabilité sociale.

Les activités de cette composante comprendront :

- La documentation et la diffusion d'études de cas et de leçons apprises, y compris à travers la plateforme d'apprentissage des connaissances du GPSA et des présentations à d'autres AREF, le Ministère de l'éducation au niveau national et d'autres acteurs stratégiques.
- La préparation d'une feuille de route pour la mise à niveau nationale par le ministère de l'Éducation, en collaboration avec les autorités éducatives.
- Le renforcement des capacités de suivi et d'évaluation de CARE, NEF et PA à travers la formation.
- La facilitation pour une coordination efficace des fédérations d'associations de parents (locales, régionales et nationales)

#### **COMPOSANTE 4 : Evaluation et Audit**

Cette composante comprend l'évaluation finale et l'audit du projet à la fin des quatre années. À la fin du projet, le bénéficiaire évaluera l'ensemble du projet en tenant compte des informations et des documents générés tout au long de la mise en œuvre. Les documents préparés pour mettre en évidence les résultats et l'impact au niveau national pendant la composante 3 guideront cette évaluation. En outre, il y aura un audit financier pour assurer une utilisation correcte des ressources.

Les activités de cette composante comprendront :

- L'évaluation finale du projet,
- Un audit final du projet,

#### **b. Résultats du projet**

Le projet LEAD en est à sa quatrième (dernière) année de mise en œuvre.

À ce jour, le projet LEAD a permis de :

- Développer un mécanisme de responsabilité sociale, mis en œuvre dans plusieurs écoles bénéficiaires [50 écoles]. Ce processus s'est déroulé en 3 étapes : (i) l'adaptation de l'outil BAM développé par CARE Égypte au contexte marocain ; (ii) développer un outil d'AS inspiré du BAM, de la carte de score, de l'école du projet et du Grille de Qualité (UNICEF); (iii) la mise en œuvre de l'outil SA



dans les 50 écoles (deux régions). La mise en œuvre s'est faite en 3 étapes pour assurer une meilleure adaptation de l'outil SA aux différentes attentes ;

- Sensibiliser et accompagner les parties prenantes sur les principes de responsabilité sociale [50 écoles]. Pour développer et mettre en œuvre l'outil SA, une série d'ateliers et de sessions de coaching a été organisée afin de sensibiliser les AP, directeurs et enseignants sur l'importance, le rôle et les techniques de l'AS pour assurer une meilleure gouvernance au niveau scolaire ;

- Renforcer les capacités des AP en termes d'organisation, de gestion administrative et financière et de sujets liés au genre [50 écoles] : les AP ont été soutenues pour réorganiser leurs conseils. Ces conseils et / ou leurs représentants ont été formés sur différents thèmes (gestion administrative et financière, égalité entre les sexes, collecte de fonds) ainsi que la mise en œuvre de l'outil d'AS.

Le GPSA soutient également le projet grâce à une assistance technique et des conseils sur les défis méthodologiques liés à la mise en œuvre des outils de responsabilité sociale et gère une plate-forme complète de connaissances et d'apprentissage permettant le partage des pratiques et des leçons apprises. Fait important, le chef d'équipe et le conseiller du renforcement des capacités du GPSA ont joué un rôle clé en soutenant l'efficacité et la durabilité du projet en facilitant la circulation de l'information entre l'action de la BM et les projets du GPSA, y compris mais sans s'y limiter. Cette contribution de la Banque mondiale est essentielle pour assurer la mise en œuvre réussie des outils de responsabilité sociale dans un pays ayant une expérience limitée dans ce domaine et une faible confiance entre le gouvernement et les OSC. En effet, suivant la théorie globale du changement du GPSA, le projet a capitalisé sur la relation de la Banque mondiale avec le gouvernement marocain, la gamme de ses partenariats et services de connaissance et sa capacité à renforcer les interventions pour améliorer la gouvernance et la qualité des services publics. Il a permis de renforcer et d'améliorer continuellement le dialogue et la collaboration entre CARE & NEF et les décideurs aux niveaux central et local dans le domaine de la responsabilité sociale, ce qui assure un espace suffisant pour l'interaction État-OSC, des dialogues politiques ouverts et une disponibilité et qualité accrues de l'information sur le secteur de l'éducation. Par conséquent, la Banque mondiale a joué et continue de jouer un rôle crucial en transformant l'engagement des citoyens en un gouvernement plus réactif et responsable, qui est l'élément fondamental pour assurer la durabilité de tout projet GPSA.

### **C. OBJECTIFS DE LA MISSION**

L'objectif principal de cette consultation est de réaliser l'évaluation finale du projet LEAD, en se concentrant sur l'évaluation de sa pertinence, son efficacité, son impact et sa durabilité, en prêtant attention au développement du contexte et à l'adaptation des processus.

Les objectifs spécifiques de l'évaluation finale sont les suivants :

- Générer des connaissances sur les conditions dans lesquelles le projet a été réalisé et peut soutenir ses résultats. L'objectif est d'informer les principales parties prenantes du projet sur les améliorations apportées aux théories de la responsabilité sociale en matière de changement, de stratégies, de programmes et de projets.



- Montrer les résultats et le rendement social de l'investissement réalisé dans le projet. Cela doit être fait de manière crédible et transparente. La responsabilité est un concept multidimensionnel : ascendant (donateur et gouvernement), descendant (communautés cibles et bénéficiaires) et horizontal (parmi les partenaires du projet).

#### **D. QUESTIONS CLEFS DE L'EVALUATION**

1. La stratégie du projet a-t-elle contribué aux résultats et impacts escomptés ? Si oui, pour qui, dans quelle mesure et dans quelles circonstances ?

2. Quels résultats imprévus (positifs et négatifs) ont été produits, y compris les effets de débordement ?

3. Dans quelle mesure les résultats valident-ils la théorie du changement du GPSA et son adaptation aux contextes de l'éducation et de la gouvernance au Maroc à travers le projet LEAD ? (la théorie du changement du GPSA peut être consultée ici: [http://www.thegpsa.org/sa/Data/gpsa/files/field/documents/gpsa\\_revised\\_results\\_framework\\_10\\_decembre2015.pdf](http://www.thegpsa.org/sa/Data/gpsa/files/field/documents/gpsa_revised_results_framework_10_decembre2015.pdf)); L'analyse inclut, mais ne se limite pas à évaluer, dans quelle mesure les leçons de LEAD ont-elles éclairé les dialogues, les opérations et les stratégies des pays et secteurs du GBM?

4. Dans quelles conditions les résultats feront-ils durables ? Quel est le risque que les résultats obtenus ne soient pas durables ?

#### **E. APPROCHE METHODOLOGIQUE**

L'évaluateur élaborera ses propres cadres et méthodes détaillés afin de répondre aux principales questions d'évaluation avec une analyse causale. La méthodologie doit être fournie par le consultant dans sa proposition et est également l'un des critères de sélection du consultant approprié pour la mission. La proposition devrait justifier de choix méthodologiques adaptés pour répondre aux principales questions d'évaluation.

L'évaluateur doit suivre la méthodologie qualitative et quantitative pour collecter et analyser les données pour répondre aux questions d'évaluation, adaptées aux unités d'analyse (enfants, enseignants, communautés, familles et autorités publiques locales et centrales), y compris la dimension de genre.

L'évaluateur réalisera des entretiens approfondis avec les prestataires de services, les enseignants et les parents et recueillera des données par le biais de groupes de discussion, d'entretiens individuels et d'autres moyens pertinents afin de répondre correctement aux questions d'évaluation.

#### **F. PRINCIPALES ACTIVITES ATTENDUES ET CALENDRIER**

*Note : la liste des activités est sujette à révision, en fonction de la proposition individuelle de l'évaluateur. L'évaluation devrait avoir lieu du 15 août au 25 septembre 2018 (06 semaines).*

**a) Acquérir les connaissances nécessaires dans le secteur de l'éducation au Maroc et se familiariser avec le Projet GPSA et les réformes de l'éducation (objectifs de développement,**



composantes et état de la mise en œuvre) à travers un examen des documents de projet et des rapports. Pour réaliser cette tâche, l'évaluateur se familiarisera avec les documents d'information, notamment la Stratégie nationale d'éducation 2015-30, le Grille de Qualité (UNICEF), le document de projet, les stratégies et le portefeuille de la Banque mondiale dans le secteur et le pays. (Convention de subvention, manuel opérationnel, rapports d'avancement, état d'exécution et rapports de résultats) - *semaines 1*

**b) Se familiariser avec d'autres évaluations des projets du GPSA dans d'autres pays.** 2018 marque la dernière année de plusieurs projets GPSA d'autres pays, qui sont également en train de recruter des consultants pour leur évaluation finale. L'évaluateur se familiarisera avec les approches utilisées dans ces projets afin d'éviter toute variation significative des méthodologies appliquées et participera au partage des connaissances et de l'apprentissage (par exemple, des vidéoconférences) - *semaine 1.*

**c) Mener des entretiens et des groupes de discussion avec les parties prenantes concernées.** L'évaluateur recueillera les réactions des partenaires du projet aux niveaux central, régional et local, des bénéficiaires directs et indirects du projet, ainsi que des experts concernés - *semaines 2.*

**d) Évaluer les résultats du projet réalisés.** Dans le cadre de cette tâche, l'évaluateur évaluera les résultats du projet en fonction des critères d'évaluation, en utilisant la méthodologie proposée. Cette activité pourrait également impliquer l'identification d'indicateurs SMART pour mesurer l'impact du projet qui compléterait les indicateurs du projet - *semaines 3*

**e) Justifier la validité de la théorie du changement du GPSA et son adaptation au contexte marocain de l'éducation et de la gouvernance via LEAD.** L'évaluateur effectuera une évaluation analytique de la manière dont la sélection, le soutien, la mise en œuvre et l'adaptation de LEAD contribuent aux résultats. L'évaluateur effectuera une évaluation analytique pour tenir compte du nombre et des mécanismes par lesquels les leçons de LEAD ont été prises en compte / informées des opérations du Groupe de la Banque mondiale, de l'ASA, du CPF, des SDC et d'autres instruments pertinents. - *semaine 3.*

**f) Évaluer la durabilité du projet.** Dans le cadre de cette tâche, l'évaluateur évaluera la durabilité du projet en tenant compte d'autres facteurs pertinents pour la stratégie du projet et l'approche du GPSA (coordination, cohérence et complémentarité entre ses interventions et les programmes et efforts de réforme d'autres parties prenantes, y compris limité au GBM, renforcement des capacités des principales parties prenantes, stratégie de renforcement des coalitions et adéquation de la stratégie du projet avec le contexte de l'économie politique) - *semaines 3.*

**g) Recommandations de conception.** Sur la base de l'évaluation quantitative et qualitative des résultats du projet, l'évaluateur élaborera une liste de recommandations concrètes pour soutenir les objectifs du projet après la fin du projet (par exemple, comment s'assurer que les activités se poursuivront après la clôture du projet ou des activités qui faciliteraient la réalisation des objectifs du projet) - *semaine 4.*

**h) Consulter le projet de rapport avec l'équipe de projet, équipe GPSA incluse.** Avant de soumettre la version finale du rapport d'évaluation, l'évaluateur consultera le projet avec le directeur du projet et le coordinateur - *semaine 5.*

**i) Présentation du rapport final.** La version finale du rapport d'évaluation sera présentée à l'équipe du projet, ainsi qu'aux bénéficiaires directs et indirects du projet - *semaine 6*

## **G. LIVRABLES ATTENDUS ET ETAPES CLEFS**





Au cours de la mission, l'évaluateur doit fournir les résultats suivants en anglais :

- a) Le rapport initial décrivant un plan détaillé, la méthodologie et le calendrier des activités à accomplir par l'évaluateur dans le cadre de la mission, consultés et validés par CARE Maroc, NEF, équipe TTL du projet et GPSA - avant le 15 août 2018 (le projet de livrable doit être soumis d'avance afin de laisser suffisamment de temps pour les consultations).
- b) Le rapport sur les résultats des entretiens, décrivant les principales conclusions des discussions de l'évaluateur avec les parties prenantes sur les activités et les résultats du projet, consultés et validés avec CARE Maroc, NEF - avant le 10 septembre 2018 (le projet de livrable doit être soumis à l'avance pour prévoir suffisamment de temps pour les consultations).
- c) Le rapport intérimaire, pour informer l'équipe de projet des résultats préliminaires, des solutions alternatives et des décisions majeures qui doivent être prises pour mener à bien le projet, consulté et validé avec CARE Maroc, NEF, le projet TTL et l'équipe GPSA - avant le 15 septembre, 2018 (le projet de livrable doit être soumis à l'avance afin de laisser suffisamment de temps pour les consultations).
- d) Rapport d'évaluation final qui répond aux trois évaluations clés mentionnées et formule des recommandations - 20 septembre 2018 (le projet de livrable doit être soumis à l'avance afin de laisser suffisamment de temps pour les consultations).
- e) Rapport final d'achèvement, décrivant les activités menées, personnes / institutions interrogées, données collectées, leçons apprises et recommandations pour de futurs projets, consultés et validés avec CARE Maroc et NEF - 25 septembre 2018 (le projet de livrable doit être soumis à l'avance afin de laisser suffisamment de temps pour les consultations).

## H. EMPLACEMENT, DURÉE

Lieu : L'évaluateur peut travailler à partir de ses propres locaux. Si nécessaire, les locaux de CARE Maroc pourraient être utilisés.

La durée estimée de l'affectation est de 06 semaines.

La période de contrat estimée sera du 15 août au 30 septembre 2018.

## I. ROLES ET RESPONSABILITÉS

L'évaluateur interagira avec le Directeur Pays (CARE Maroc) et le chef de projet du projet LEAD, de CARE Maroc.

### Principales responsabilités de l'évaluateur :

- élaborer une méthodologie détaillée pour l'évaluation ;
- collecter et analyser les données ;
- participer à des entrevues et à des groupes de discussion ;
- présenter les résultats de l'évaluation à CARE Maroc et NEF ;
- élaborer le rapport d'achèvement provisoire et final ;



#### Principales responsabilités de CARE Maroc et NEF :

- faciliter l'accès de l'évaluateur aux données et documents pertinents ;
- organiser la logistique des voyages, des entretiens et des groupes de discussion ;
- gérer le processus de contrat / évaluation et servir de liaison avec l'évaluateur ;
- approuver les produits finaux ;
- fournir des bureaux à l'évaluateur pour l'exercice de ses fonctions.

### **J. PROFIL DES CONSULTANTS**

#### **Exigences concernant la compétence et l'expérience de l'évaluateur :**

L'évaluateur doit être une société de conseil réputée qui doit être sélectionnée sur la base des connaissances et de l'expérience dans le domaine du suivi et de l'évaluation. Les exigences minimales de qualification sont les suivantes :

- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans l'utilisation de méthodes d'évaluation de projets similaires ;
- Au moins 5 ans d'expérience dans la réalisation d'études similaires, financées par des institutions financières internationales.
- Connaissances et expertise en matière de collecte et d'analyse de données qualitatives et quantitatives, y compris la conduite d'entretiens, l'élaboration d'indicateurs de suivi et l'utilisation de données ;
- La connaissance de la théorie du changement, de l'économie politique et des approches de gestion adaptative sera considérée comme un atout.
- La connaissance du secteur de l'éducation est requise.
- La connaissance du secteur de la gouvernance et de l'éducation du Maroc sera considérée comme un atout.
- Connaissance du secteur de la responsabilité sociale, de l'engagement des citoyens et / ou de la gouvernance.
- Excellent anglais et français à l'oral et à l'écrit.

### **K. BUDGET ESTIMATIF**

L'enveloppe budgétaire alloué pour l'évaluation finale est de 12.000 USD (douze mille dollars).

### **L. PROCESSUS DE CANDIDATURE**

Les candidatures seront sélectionnées par un panel composé de deux partenaires, CARE International Maroc et NEF.

Les propositions devront être soumises en deux étapes. Tout d'abord une proposition technique qui sera évalué par le panel. Puis une proposition financière sera demandée au candidat ayant eu la meilleure note. La proposition financière devra indiquer de manière séparée les honoraires et les frais remboursables.

Merci d'envoyer vos offres à l'adresse suivante : [recrutement@caremaroc.org](mailto:recrutement@caremaroc.org)



Mentionner dans l'objet du message « Evaluation finale du projet LEAD » et le numéro de référence de l'annonce.

Ou à l'adresse suivante (recommandée avec accusé de réception) : 134, angle route Ouled Ziane et rue Asswane, Imm B, 3eme étage, appt 5et 6, Casablanca.

**Date limite de réception des offres : 31 juillet 2018 à 17h00.**